

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

neodisher 80

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG  
Mühlenhagen 85  
D-20539 Hamburg  
No. de téléphone +49 40 789 60 0  
No. Fax +49 40 789 60 120  
www.drweigert.com

#### Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1	H290
Skin Corr. 1A	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335
Aquatic Chronic 3	H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
Éliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

## composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient hydroxyde de sodium; métrasilicate de disodium

## Informations complémentaires

### Autres informations complémentaires

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

## 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner. Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### métrasilicate de disodium pentahydraté

No. CAS	10213-79-3			
No. EINECS	229-912-9			
Numéro d'enregistrement	01-2119449811-37			
Concentration	>= 25	<	50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Corr. 1B		H314	
	STOT SE 3		H335	
	Eye Dam. 1		H318	
	Met. Corr. 1		H290	

##### hydroxyde de sodium

No. CAS	1310-73-2			
No. EINECS	215-185-5			
Numéro d'enregistrement	01-2119457892-27			
Concentration	>= 10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Met. Corr. 1		H290	
	Skin Corr. 1A		H314	
	Eye Dam. 1		H318	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

Eye Irrit. 2	H319	>= 0.5 < 2
Skin Corr. 1A	H314	>= 5
Skin Corr. 1B	H314	>= 2 < 5
Skin Irrit. 2	H315	>= 0.5 < 2

## carbonate de sodium

No. CAS 497-19-8  
No. EINECS 207-838-8  
Numéro 01-2119485498-19

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

## troclosène sodique

No. CAS 2893-78-9  
No. EINECS 220-767-7  
Numéro 01-2119489371-33

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 2,5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Sol. 2 H272  
Acute Tox. 4 H302  
Eye Irrit. 2 H319  
STOT SE 3 H335  
Aquatic Acute 1 H400  
Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3 H335 >= 10 %  
EUH031 >= 10 %

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent G

## Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Après inhalation massive de poussières, appeler aussitôt un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Conduire chez le médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

#### Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Rabattre la poussière par pulvérisation d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Conserver le récipient bien fermé.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

## Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 25 °C

## Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

## Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 8B Matières dangereuses non combustibles corrosives

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### hydroxyde de sodium

Liste VLEP  
Valeur 2 mg/m<sup>3</sup>  
Établie le: 2011; Remarque: FT: 20

#### Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

#### Protection respiratoire - Note

En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire. Filtre à particules P2

#### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié néoprène

Épaisseur du gant >= 0,65 mm

Temps de pénétration > 480 min

Matériau approprié butyle

Épaisseur du gant >= 0,7 mm

Temps de pénétration > 480 min

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant >= 0,4 mm

Temps de pénétration > 480 min

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant >= 0,11 mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

#### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

#### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat** solide  
**Couleur** blanc  
**Odeur** caractéristique

### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

### valeur pH

Valeur env. 14  
Concentration/H<sub>2</sub>O 10 %  
température 20 °C

### Point de fusion

Remarque non déterminé

### Point de congélation

Remarque non déterminé

### point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

### Point d'éclair

Remarque Non applicable

### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

### inflammabilité (solide, gaz)

évaluation non déterminé

### limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque Non applicable

### Pression de vapeur

Remarque non déterminé

### Densité de vapeur

Remarque non déterminé

### Densité

Remarque non déterminé

### Hydrosolubilité

Remarque soluble

### solubilité(s)

Remarque non déterminé

### coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

### Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

### température de décomposition

Remarque non déterminé

### Viscosité

Remarque Non applicable

### propriétés explosives

évaluation non déterminé

### Propriétés comburantes

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

Remarque non déterminé

## 9.2. Autres informations

### Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.5. Matières incompatibles

Réaction fortement exothermique avec les acides. Dégagement de chlore au contact des acides.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
ATE	>	2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### troclosène sodique

Espèces	rat		
DL50		1400	mg/kg

##### Carbonate de sodium

Espèces	rat		
DL50		2800	mg/kg

##### métasilicate de disodium pentahydraté

Espèces	rat		
DL50		1150	à 1350 mg/kg

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

##### troclosène sodique

Espèces	rat		
DL50	>	5000	mg/kg
Source	IUCLID		

##### Carbonate de sodium

Espèces	lapin		
---------	-------	--	--

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

DL50 > 2000 mg/kg

## Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

### Carbonate de sodium

Espèces souris  
CL 50 1,2 mg/l  
Durée d'exposition 2 h

### Carbonate de sodium

Espèces rat  
CL 50 2,3 mg/l  
Durée d'exposition 2 h

## Corrosion/irritation cutanée

évaluation Fortement corrosif  
Remarque Les critères de classification sont remplis.

## lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Fortement corrosif  
Remarque Les critères de classification sont remplis.

## sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité reproductrice (Composants)

### Carbonate de sodium

Remarque D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.

## Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

### Exposition unique

Remarque Les critères de classification sont remplis.  
évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

### exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Expériences issues de la pratique



# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

## Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### troclosène sodique

Espèces	Lepomis macrochirus		
CL 50	0,28		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Source	IUCLID		

##### hydroxyde de sodium

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
CL 50	45,4		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

##### Carbonate de sodium

Espèces	Lepomis macrochirus		
CL 50	300		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

##### métasilicate de disodium pentahydraté

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	210		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### troclosène sodique

Espèces	Daphnia magna		
CL 50	0,18	à	0,21 mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	IUCLID		

##### hydroxyde de sodium

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

##### Carbonate de sodium

Espèces	Ceriodaphnia spec		
CE50	200	à	227 mg/l
Durée d'exposition	48	h	

##### métasilicate de disodium pentahydraté

Espèces	Daphnia magna		
CE50	1700		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

#### Toxicité pour les algues (Composants)

##### troclosène sodique

Espèces	Chlorella pyrenoidosa		
CE50	< 0,5		mg/l
Durée d'exposition	3	h	

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Indications générales

non déterminé

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Indications générales

non déterminé

### coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport




# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
Code IMDG «groupes de séparation»		18 Alcalis	
14.1. Numéro ONU	1759	1759	1759
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (hydroxyde de sodium, métasilicate de disodium)	CORROSIVE SOLID, N.O.S. (sodium hydroxide, disodium metasilicate)	CORROSIVE SOLID, N.O.S. (sodium hydroxide, disodium metasilicate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 kg		
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement		no	

## Information pour tous les modes de transport

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

## Autres informations

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Composants (règlement (CE) no 648/2004)

**30 % et plus: \*\*\***

phosphates

**moins de 5 %: \*\*\***

agents de blanchiment chlorés, hydrocarbures aliphatiques

#### COV

COV (CE) 0 %

#### Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

# neodisher 80

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
22.04.2022

Date d'impression  
25.04.22

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H272	Peut aggraver un incendie ; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Ox. Sol. 2	Matière solide comburante, Catégorie 2
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

### abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
IATA: International Air Transport Association  
MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)  
IBC: Intermediate Bulk Container  
CAS: Chemical Abstracts Service  
VOC: Volatile Organic Compound  
ISO: International Organization for Standardization  
LD: Lethal dose  
LC: Lethal concentration  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative  
SVHC: Substances of very high concern  
OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.